

Je pense que le travail dont s'acquitte actuellement le comité des ressources nationales et des travaux publics est un excellent exemple du problème qui se pose. Ceux d'entre nous qui font partie de ce comité ont été soumis à une ennuyeuse obstruction systématique, attribuable surtout aux harangues des députés de l'opposition au comité. On tente délibérément d'empêcher le gouvernement de traiter de la question. Après avoir tenu environ huit séances sur l'article 2 du bill C-32, nous avons été très étonnés et déçus d'entendre un des membres du comité, le député de York-Simcoe je crois, se plaindre au comité que nous ne pouvions examiner les crédits du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à cause du souci constant que représentait le bill sur Pétro-Canada.

Nous n'avons pas encore adopté l'article 2 de ce bill. On a eu recours à toutes les tentatives possibles d'intervention. Les doutes même les plus légers, des membres de l'opposition au comité ont été exposés. Tout en reconnaissant la chose, ils ont persisté à retenir l'attention du comité par cette mesquine obstruction systématique, qui ne donnera rien aux Canadiens, surtout aux Canadiens de l'Ouest du pays, qui attendent cette mesure législative et l'établissement d'une société nationale des pétroles. Le fait est que c'est ce cynisme mesquin de la part des membres de l'opposition, à ces comités, qui suscite des doutes chez les Canadiens au sujet de la validité et de la viabilité de l'institution parlementaire.

Au lieu de perdre son temps à reprocher au premier ministre d'avoir pris une heure pour nous expliquer ses prévisions budgétaires et de se lamenter parce que les comités ne sont pas en mesure d'étudier les prévisions budgétaires, les députés d'en face devraient faire leur autocritique et ils verraient qu'un grand nombre des défauts qu'ils constatent dans le processus parlementaire sont dus au fait qu'ils s'obstinent à ne pas vouloir reconnaître que nous avons un travail à faire et que ce n'est pas en procédant comme nous l'avons fait aujourd'hui, hier et avant-hier au comité des ressources nationales et des travaux publics, qu'il se fera.

Donc, monsieur le président, j'exhorterai simplement une fois de plus le chef de l'opposition à nous communiquer une partie des données que son précieux personnel de recherche lui concocte et à les communiquer à ses collègues afin qu'ils nous apportent une contribution plus intéressante au cours des jours à venir.

**M. Baldwin:** Monsieur le président, j'aimerais d'abord mettre le comité dans la confiance et lui dire que j'ai remis à la présidence et à mon honorable ami le leader du gouvernement à la Chambre, ainsi qu'à mon ami le député de Winnipeg-Nord-Centre, un avis d'amendement visant à provoquer un vote à l'expiration de la période prévue.

Nous demandons que le premier poste des prévisions budgétaires du conseil privé qui s'élève à \$18,484,200 soit réduit à \$17,600,000. Cela représente en chiffres ronds l'équivalent d'une augmentation de 12 p. 100 par rapport au budget de 1974-1975. J'espère que les ministériels sont

### *Les subsides*

conscients de l'importance de la chose car cela leur fournit l'occasion de mettre en pratique les restrictions volontaires à 12 p. 100 dont a parlé le ministre des Finances.

Sans vouloir déprécier la compétence du personnel du conseil privé, si la confusion, la pagaille et les problèmes qui règnent aujourd'hui dans les bureaux du premier ministre et du conseil privé sont le résultat des dépenses considérables qui ont été faites, je pense qu'il serait très avantageux pour le pays de réduire le budget de ces bureaux.

Les gens que le gouvernement a chargés de discuter de cette question jusqu'ici, à l'exception du député de Mississauga, ont fait carrière dans la Fonction publique à un moment ou à un autre et c'est assez révélateur. Je parle du leader du gouvernement à la Chambre, le député d'Argenteuil-Deux-Montagnes, le député de St. Paul's et d'un autre. Oh oui! Comment ai-je pu oublier le premier ministre? Le premier ministre a admis avoir rôdé à la périphérie de la Fonction publique. Il n'y est resté qu'assez longtemps pour en acquérir certains des défauts intrinsèques, mais pas les qualités. La défense présentée a été une défense professionnelle préparée par des professionnels du gouvernement. Je décèle chez le leader du gouvernement à la Chambre une lueur de désir de se dégager des filets de la Fonction publique qui l'ont retenu pendant si longtemps et, si Dieu lui accorde assez d'années et s'il fait la morale assez souvent à la Chambre, il a encore des chances de devenir un assez bon parlementaire.

Avant de poser certaines questions, monsieur le président, j'aimerais dire que le premier ministre a fait grand cas durant le temps qu'il a bien voulu daigner nous accorder, du personnel de recherche qu'il a mis à la disposition des partis d'opposition, et j'inclus les autres partis de l'opposition. Toutefois, le premier ministre a commodément oublié de dire que le caucus libéral touche une subvention de \$260,000 et que les dépenses des ministères, dont le personnel du premier ministre, en traitements et salaires atteignent 3.6 milliards de dollars. C'est ce qu'obtiennent ces gens d'en face.

Je tiens à dire aux membres du comité, par votre entremise, monsieur le président, que c'est ce qu'ils obtiennent pour le genre de travail qu'ils ont à faire pour remplir leurs fonctions à la Chambre des communes et ailleurs. Pourtant, le premier ministre vient se plaindre et pleurnicher au sujet des crédits accordés aux partis de l'opposition pour leur personnel de recherche. Je dois dire que je me suis préoccupé du comportement du premier ministre après, sauf erreur, qu'il eut accepté de faire une déclaration assez courte de façon qu'on puisse l'interroger en détail à la Chambre sur ses prévisions budgétaires. Le premier ministre a délibérément pris beaucoup de temps et fait preuve de mépris à l'égard des députés et du Parlement. Il a parlé pendant une heure et 25 minutes. Il l'a fait délibérément pour que nous n'ayons pas l'occasion de l'interroger.

**M. Stanfield:** C'était presque frauduleux.